



# GLOBAL INVEST ACTION

Une offre d'exécution et de conseil en actions pour investisseurs actifs

Vous êtes un investisseur actif sur les marchés financiers et vous recherchez une plateforme de passage d'ordre simple et efficace (par téléphone ou Internet), une tarification compétitive (à partir de 25 EUR/ordre), et un conseil proactif ?

## Avantages du GLOBAL INVEST ACTION

- Un conseil proactif sur les actions, les trackers et les certificats : un univers d'investissements couvrant plus de 8.000 titres et 40 places financières
- Un accès direct aux marchés financiers
- Un suivi personnalisé des positions en portefeuille avec des recommandations d'achat ou de vente basées sur des analyses techniques
- Un conseiller financier de Personal Investors<sup>1)</sup> disponible de 8h30 à 19h (y compris les jours fériés si les bourses principales sont ouvertes) par téléphone ou par e-mail
- Une exécution rapide des ordres par téléphone<sup>2)</sup> sans frais supplémentaire ou par Internet via le Web Banking de BGL BNP Paribas
- Une news quotidienne envoyée par e-mail et accessible via le Web Banking
- Des analyses d'indices quotidiennes et hebdomadaires ainsi que des idées de Trading envoyées régulièrement par e-mail

## Avantages bancaires supplémentaires liés au Compte courant OptiFlex

- Rémunération des liquidités
- Arrêtés trimestriels et capitalisation des intérêts
- 45 virements inclus/trimestre<sup>4)</sup>
- Choix parmi un grand nombre de comptes dans les principales devises (EUR, USD, CAD, CHF, GBP, JPY, HKD, AUD)

1) BNP Paribas Personal Investors, le spécialiste de la bourse et des actions au sein de BGL BNP Paribas.

2) Conversation enregistrée pour plus de sécurité

3) +15 % de TVA

4) 15 virements papier vers un autre compte BGL BNP Paribas (uniquement en devise EUR et sans limite de montant), 10 virements papier vers un compte de la zone SEPA, 20 virements électroniques vers un compte de la zone SEPA. Pour les virements vers un compte au Luxembourg ou faisant partie de la zone SEPA (pays UE + Norvège, Liechtenstein, Islande, Monaco, Suisse, Andorre, Saint-Marin et le Vatican), les transferts sont en EUR et limités à 125.000 EUR avec IBAN et BIC du bénéficiaire et mention « frais partagés ». Les virements papier doivent être réalisés sur un formulaire standardisé TUP (traitement automatisé).

## Conditions d'accès et tarifs

- Investissement initial de 50.000 EUR (en cash ou en titres)
- Frais de courtage préférentiel : 0,40 % par ordre (min. 25 EUR/ordre)
- Frais de gestion<sup>3)</sup> : 0,30 % de vos avoirs en dépôt-titres (min. 65 EUR/trimestre)
- Dépôt-titres « tout compris » : droits de garde, décompte des coupons en dépôt, opérations sur titres et relevés trimestriels

